

SECRETARIAT GENERAL

Compte rendu de réunion / relevé de décision

Sujet : *Comité technique ministériel*

Date de la réunion : *18 octobre 2016*

SERVICE ORGANISATEUR

Service des ressources humaines (SRH2 / BSDS)

Rédacteur : BSDS

Présents : Madame Irène BASILIS, Directrice adjointe de cabinet, Madame Karine DUQUESNOY, Conseillère sociale, Monsieur Christopher MILES, Secrétaire général du Ministère, les représentants des directions générales d'administration centrale, les experts de l'administration ainsi que les représentants de la CGT-Culture, de la CFDT-Culture, de la FSU et de la liste commune UNSA/CFTC, membres titulaires représentants du personnel.

Le comité technique ministériel (CTM) s'est réuni le mardi 18 octobre 2016 de 9h30 à 10h.

Lors du comité technique ministériel du 27 septembre dernier, un vote unanime défavorable des représentants du personnel est intervenu sur les projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance. Selon l'article 48 du décret n°2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État :

*« Lorsqu'un projet de texte recueille un vote défavorable unanime, le projet fait l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération est organisée dans un délai **qui ne peut être inférieur à huit jours et excéder trente jours**. La nouvelle convocation est adressée dans un délai de huit jours aux membres du comité. Le comité technique siège alors valablement quel que soit le nombre de représentants du personnel présents. Il ne peut être appelé à délibérer une nouvelle fois suivant cette même procédure. »*

L'instance a donc été reconvoquée dans les 30 jours, soit le 18 octobre 2016, afin d'examiner à nouveau les projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance.

Le représentant de la CFDT est désigné secrétaire adjoint de séance (Cécilia RAPINE).

NB : *Ce compte-rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de séance qui sera mis à disposition des organisations syndicales siégeant au CTM.*

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour du CTM :

- 1) Projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance (*pour avis*) ;
-

Point n°1 – Projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance :

L'administration présente à nouveau les projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance pour avis, suite au vote unanime défavorable des organisations syndicales au cours du CTM du 27 septembre 2016.

Une présentation des arrêtés de passage en RIFSEEP de la filière scientifique et recherche (architecte urbaniste de l'État et conservateurs du patrimoine), de la filière technique et des métiers d'art (chef de travaux d'art, techniciens d'art et adjoints techniques), des emplois fonctionnels (administrateurs généraux : Louvre, châteaux de Versailles et du Trianon, château, musée et du domaine national de Versailles), du directeur général de la BNF, des emplois de direction de la BNF (chargé des collections, chargé des services et des réseaux, chargé de l'administration et du personnel, chargé des RH) et des directeurs d'administration territoriale de l'État est prévue lors du CTM du 22 novembre.

Lors de la réunion interministérielle (RIM) du 13 octobre 2016, l'administration a obtenu le report du passage en RIFSEEP des corps de chargés d'études documentaires et de secrétaire de documentation en 2017. Par ailleurs, le passage en RIFSEEP des corps de la filière « recherche » est également reporté en 2017. Des réunions préparatoires à l'examen en CTM des corps de la filière « métiers d'art » et des conservateurs seront organisées au mois de novembre 2016.

Vote :

- Contre : FSU (1 voix) ; UNSA-CFTC (1 voix) ; CFDT-Culture (3 voix) ; CGT-Culture (7 voix) ;
- Pour :
- Abstention : /
- Absents : SUD Culture solidaires (3 voix).

Le vote unanime défavorable des représentants du personnel a été constaté pour les projets d'arrêtés relatifs au RIFSEEP de la filière surveillance.